



DEVOIR DE MÉMOIRE À L'AUBE DU 80^E ANNIVERSAIRE DU BOMBARDEMENT D'HIROSHIMA ET DE NAGASAKI ET RÉFLEXION SUR LA SOCIÉTÉ JAPONAISE DE DEMAIN

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Japon à Tokyo, Osaka et Hiroshima

30 mai au 3 juin 2025

L'année 2025 constitue pour le Japon une **année de commémoration** – marquée par les 80 ans du bombardement des villes d'Hiroshima et de Nagasaki – et de **célébration** avec l'organisation de l'exposition universelle d'Osaka Kansai.

Sur le plan international, les annonces de Donald Trump ont des répercussions fortes pour le Japon, dont l'alliance avec Washington constitue la pierre angulaire de sa politique de défense et de sécurité, et conduisent à de **nombreuses interrogations tant sur le plan géostratégique qu'économique**.

C'est dans ce contexte qu'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Japon conduite par son président, M. Patrick Kanner, et composée de M. Ludovic Haye, vice-président, et M. Hugues Saury, secrétaire, s'est rendue au Japon du 30 mai au 3 juin 2025.

Six ans après les dernières rencontres entre le groupe d'amitié du Sénat et son homologue japonais de la Chambre des Conseillers, ce déplacement a été l'occasion de **renforcer les liens interparlementaires et d'échanger sur des enjeux géostratégiques ainsi que sur des défis sociétaux et économiques communs à relever** : le vieillissement de la population et la transition énergétique.

Ces entretiens se sont déroulés dans **un contexte parlementaire particulier** : situation inédite depuis 30 ans, le gouvernement se trouve en situation minoritaire à la chambre basse de la Diète japonaise. Les élections sénatoriales, qui se sont déroulées en juillet 2025, et au cours desquelles la moitié de la Chambre des conseillers a été renouvelée, sont particulièrement importantes pour le Premier ministre¹.



Rencontre avec les membres du groupe d'amitié Japon-France de la Chambre des conseillers, présidé par Mme YAMATANI Eriko.



Entretien avec M. TSUGE Yoshifumi, président de la commission de la santé et du travail de la Chambre des conseillers.

¹ Ces élections ont eu lieu le 20 juillet 2025. Le gouvernement a également perdu la majorité absolue à la Chambre des conseillers.

I. Une volonté de diversification qui ouvre des perspectives positives pour les relations du Japon avec l'Union européenne

A – Vers une évolution de la position géostratégique du Japon ?

Depuis la Seconde Guerre mondiale, **l'alliance avec les États-Unis constitue la pierre angulaire de la politique étrangère et de sécurité** du Japon, notamment vis-à-vis de ses voisins chinois et nord-coréen.

Il en est de même d'un point de vue économique : le Japon est **le premier investisseur étranger aux États-Unis**. Au moment du déplacement de la délégation sénatoriale, le Japon entamait sa quatrième phase de négociations portant sur la hausse des investissements japonais aux États-Unis, les contraintes sur l'importation de produits japonais, la construction navale et l'importation de denrées alimentaires.

Sans toutefois aller jusqu'à un renversement de l'alliance historique américaine, la délégation a constaté la volonté japonaise **de rechercher d'autres partenaires** afin de maintenir la stabilité dans la zone indopacifique. Évolution majeure, cette posture semble désormais faire consensus parmi tous les principaux groupes politiques japonais, y compris ceux historiquement les plus favorables à l'alliance avec les États-Unis. A cet égard, la délégation a eu des échanges particulièrement nourris avec des sénateurs membres de la commission des affaires étrangères de la Chambre des conseillers.



Entretien avec des sénateurs membres de la commission des affaires étrangères de la Chambre des conseillers, en présence de M. Philippe Setton, Ambassadeur de France au Japon

En effet, l'alliance américano-nippone est désormais jugée comme n'étant plus suffisante. Lors de la rencontre avec de hauts

fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, ceux-ci ont témoigné de **la volonté japonaise de se rapprocher de l'OTAN, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France**.

Par ailleurs, le Japon cherche à renforcer la coopération avec les pays de la zone indopacifique notamment l'Australie, la Corée du Sud et les Philippines. À cet égard, la délégation sénatoriale a fait valoir que **la France est présente dans la zone indopacifique grâce à ses territoires ultramarins²**.

C – Un partenariat d'exception entre la France et le Japon à réaffirmer : l'urgence d'une visite française de haut niveau

Se renforçant constamment depuis 1995, la relation bilatérale entre la France et le Japon bénéficie depuis 2013, sous l'impulsion de François Hollande, du statut de « **partenariat d'exception** ».

En marge de la COP 28 à Dubaï, le 2 décembre 2023, **une feuille de route 2023-2027** a été signée entre le Président de la République Emmanuel Macron et M. Kishida Fumio, alors Premier ministre.

Celle-ci s'articule autour de 5 piliers : la coopération dans l'espace indopacifique ; la sécurité et la défense ; l'économie, les sciences et les technologies ; les enjeux globaux et la gouvernance mondiale ; la culture, la recherche et l'éducation, les échanges humains, le sport.

Si les coopérations se renforcent sur le terrain, les autorités et les personnes rencontrées par la délégation ont appelé de leurs vœux une visite de haut-niveau dès que possible. Car si des rencontres bilatérales ont pu avoir lieu en marge des réunions du G7, du G20 ou des Jeux olympiques de Paris, la dernière visite d'État au Japon date de 2017.

Une telle visite favoriserait **le développement de partenariats structurants ou de grands projets, que ce soit dans le domaine de la défense ou de l'économie**.

Alors que de nombreuses autorités étrangères se sont rendues au Japon au cours des derniers mois notamment à l'occasion de l'exposition universelle, de nombreuses visites ministérielles françaises ont été reportées depuis juin 2024 en raison du contexte politique nationale.

² La nouvelle posture stratégique du Japon dans l'indopacifique, quelles opportunités pour la France ? rapport n°48 (2024-2025), de Cédric Perrin, président,

Catherine Dumas, Hugues Saury, Mickaël Vallet, Edouard Courtial et Ludovic Haye, rapporteurs.

II. Deux défis majeurs : le vieillissement de la population et la neutralité énergétique

A – Le défi démographique

La délégation a souhaité s'entretenir avec **M. TSUGE Yoshifumi**, Président de la commission de la Santé et du Travail de la Chambre des conseillers, afin d'évoquer les questions démographiques et ses conséquences tant sur le monde du travail que sur le financement des retraites.

La diminution de la population japonaise constitue **un sujet de préoccupation majeure** pour le gouvernement japonais. Le Japon perd annuellement entre 800 000 et un million d'habitants. Sans l'apport de l'immigration, cette décroissance serait encore plus marquée, avec un recul 898 000 personnes.

Le taux de natalité japonais est **l'un des plus bas au monde** : 1,26 enfant par femme. De nombreux jeunes Japonais retardent le moment de se marier - les naissances hors mariage restant rares au Japon. En 2023, on dénombre 729 000 naissances pour 123,8 millions d'habitants.

L'institut japonais de la population projette une diminution de 30 % de la population japonaise d'ici 2070. **A ce rythme, la population pourrait être divisée par deux d'ici 2100** (soit 63 millions de personnes environ).

Face à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs sous tension, **la politique migratoire s'est très légèrement assouplie**, avec la création d'un visa SSW2 (*specific skill workers*) pour certains emplois qualifiés. Celui-ci peut notamment être renouvelé plusieurs années de suite sans limite maximale et permet le regroupement familial – ce qui constitue une modification majeure de la politique migratoire japonaise.

Toutefois, la politique migratoire reste principalement fondée sur un **accueil temporaire** de « stagiaires techniques », principalement issus des pays d'Asie du Sud-Est, pour une durée maximale de cinq ans non renouvelable et n'ouvrant pas droit au regroupement familial. L'objectif officiel de ces visas est de former ces stagiaires pour leur permettre d'importer le savoir-faire japonais dans leur pays d'origine. En 2023, selon les chiffres donnés par M. Tsuge Yoshifumi, 430 000 visas pour des stagiaires étrangers ont été validés.

Cette évolution démographique pèse sur le **devenir de la sécurité sociale japonaise**.

L'âge légal de départ à la retraite est fixé à 65 ans. Comme en France, les retraites japonaises sont financées dans le cadre d'un **système par répartition**, sur la base de trois piliers :

- **une pension de base** (*kokumin nenkin*) : tous les Japonais y cotisent de 20 à 65 ans. Le montant perçu dépend non pas du montant du salaire, mais de la durée de cotisation : toute personne ayant un taux plein (40 ans de cotisation ou départ en retraite à 65 ans) reçoit un montant mensuel de 70 000 yens, soit environ 460 euros. Les personnes décidant de repousser leur départ à la retraite bénéficient d'un coefficient de majoration ;

- **une pension complémentaire publique** (*kosei nenkin* ou *kyosai nenkin*), dont la cotisation est proportionnelle au salaire. Le montant de la retraite s'élève en moyenne entre 50 % et 75 % du salaire moyen. Une bonification est également accordée en cas de départ à la retraite après l'âge légal ;

- enfin, certaines entreprises ont mis en place **un régime de retraite supplémentaire privé**.

Le niveau relativement faible des retraites, la possibilité de cumuler un emploi et la retraite sous certaines conditions, les facilités d'aménagement de l'emploi des seniors ainsi que l'importance de la valeur travail dans la société nippone expliquent le taux élevé de salariés de plus de 65 ans. Selon les chiffres du ministère japonais des Affaires intérieures et des communications, **plus de la moitié des 65-69 ans et plus d'un tiers des 70-74 ans sont encore en activité**.

La loi japonaise prévoit tous les cinq ans une évaluation de la situation financière du système des retraites. Lors de la dernière analyse en 2024, le gouvernement japonais a estimé qu'en l'absence de réforme **le niveau de retraite de base pourrait diminuer de 30 % d'ici 30 ans**.

Lors de la visite sénatoriale, le Parlement japonais discutait d'un projet de réforme des retraites, portant notamment sur la réforme du statut des travailleurs à temps partiel, les conditions de cumul emploi-retraite et la nécessité d'une réforme du système à moyen terme. Les trois principaux groupes de la majorité et de l'opposition se sont accordés sur une clause de revoyure, si la prochaine évaluation de la santé financière du système de pension de base, prévue en 2029, révèle une baisse du montant de pension versée.

DEVOIR DE MÉMOIRE À L'AUBE DU 80^E ANNIVERSAIRE DU BOMBARDEMENT D'HIROSHIMA ET DE NAGASAKI ET RÉFLEXION SUR LA SOCIÉTÉ JAPONAISE DE DEMAIN

B – La transformation énergétique en application des Accords de Paris

La délégation a souhaité mettre les questions énergétiques au cœur de son déplacement.



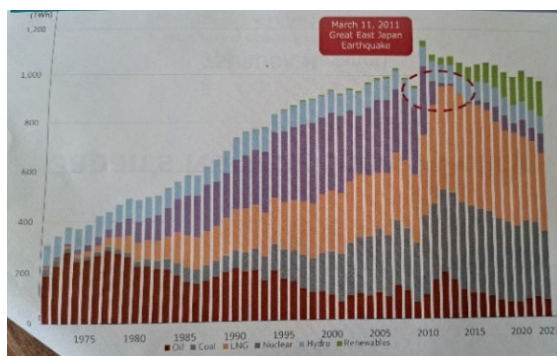
Entretien avec Mme MKIHARA Hiroe, Présidente de la commission de l'économie et de l'industrie.

1. La stratégie énergétique est marquée par l'accident de la centrale à Fukushima Daiichi

Le tremblement de terre qui a frappé la région de Sendai, le 11 mars 2011 – le plus puissant jamais enregistré au Japon – a été suivi d'un tsunami ayant engendré un très lourd bilan humain : plus de 18 000 personnes y ont perdu la vie. Lors de son déplacement en 2014, le groupe d'amitié avait d'ailleurs déposé une gerbe en mémoire des victimes qui ont résulté de cette terrible catastrophe.

L'accident nucléaire qu'elle a occasionné à la centrale de Fukushima Daiichi a profondément modifié le mix énergétique et électrique japonais.

Production japonaise d'électricité par source d'énergie



Source : ministère japonais de l'économie, de l'industrie et du commerce (METI)

Les 60 réacteurs des centrales japonaises ont immédiatement été mis à l'arrêt. Le **taux d'autosuffisance énergétique japonaise** a été ramené de 20,2 % en 2010 à 6,4 % en 2014. En 2016, 89 % du mix énergétique japonais provenaient d'énergies fossiles importées.

La réouverture des réacteurs est soumise à une double condition :

- une autorisation par l'autorité de régulation nucléaire (NRA), tenant compte de nouvelles normes de sécurité post-Fukushima ;
- l'accord de la population locale.

Selon les informations transmises à la délégation par le METI, en mai 2025, 14 réacteurs ont redémarré, 3 sont en attente de redémarrage suite à l'obtention du feu vert de la NRA, 10 sont en cours d'inspection et d'évaluation et 9 réacteurs n'ont pas fait l'objet de demande de redémarrage. Enfin, 24 réacteurs **ont été définitivement arrêtés, soit 40 % du parc nucléaire japonais.**

Avant 2011, le plan énergie « horizon 2030 » prévoyait de porter la part du nucléaire de 25 % à 50 % à l'horizon 2030.

L'incident de Fukushima a conduit à revoir l'ensemble de la planification énergétique du Japon, dans un contexte marqué par les Accords de Paris de 2015.

2. Un objectif ambitieux pour 2050 : la neutralité carbone

En février 2025, le Japon a révisé sa « stratégie fondamentale de l'énergie » à l'horizon 2040, avec des objectifs ambitieux³ : une baisse de 60 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2013 d'ici 2035, et de 73 % en 2040 et une neutralité carbone en 2050.

Cette volonté politique s'inscrit dans le cadre des engagements du Japon lors des Accords de Paris, mais répond également à des enjeux de sécurité énergétique et de croissance. Le Japon est fortement dépendant des ressources extérieures, notamment du Moyen-Orient : 88 % des imports de pétrole proviennent de cette zone géographique.

Pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2040, le Japon mise sur trois voies d'action :

- la « **valorisation maximale** » du nucléaire, pour que cette énergie représente 20 % du mix électrique d'ici 2040 (contre 8,5 % aujourd'hui). Cela nécessite de redémarrer la totalité des réacteurs en activité, ainsi que les

³ Le précédent plan datant de 2020 fixait un objectif de diminution des GES de 26 % d'ici 2030.

3 réacteurs actuellement en construction. Fin 2022, le METI a présenté un programme d'extension de la durée d'exploitation des centrales à 60 ans. Le Japon travaille également sur le développement de réacteurs de génération III+ comme l'EPR, mais aussi de plus petits réacteurs (SMR). Dans ce domaine, la coopération entre la France et le Japon en matière de nucléaire est forte depuis de nombreuses années. La question du nucléaire civile est devenue particulièrement sensible depuis 2011. À la suite de l'accident à Fukushima Daiichi, une large majorité de la population a indiqué être opposée à cette source d'énergie. Selon les informations transmises par le METI, **l'opinion publique est en train de reprendre confiance** : une légère majorité de la population y est désormais à nouveau favorable ;

- le **doublement de la part des énergies renouvelables**, pour atteindre 40 % à 50 % du mix électrique. Le développement des éoliennes fait toutefois l'objet d'une forte opposition de la population. L'éolien en mer est d'ailleurs quasiment inexistant actuellement. Un projet de loi est à l'étude, afin de permettre un déploiement d'éoliennes *off-shore* en zone économique exclusive ;

- le **maintien du recours aux énergies fossiles**, qui représenteraient 30 à 40 % du mix électrique et 70 % du mix énergétique totale. Le Japon mise toutefois sur la **capture et le stockage du carbone**, mais aussi sur l'hydrogène, ainsi que sur la co-combustion du charbon avec de l'ammoniac – qui n'émet pas de dioxyde de carbone – pour réduire les rejets de CO₂. Le Japon souhaite ainsi devenir l'un des leaders de l'énergie à hydrogène propre et de l'utilisation de l'ammoniac pour diminuer les rejets de gaz à effets de serre lors de la combustion d'énergies fossiles.

III. Un déplacement sous le signe de la mémoire et du recueillement

A – Un devoir de mémoire nécessaire à Hiroshima, 80 ans après le bombardement

Le 6 août 1945, une bombe atomique frappait la ville d'Hiroshima, endommageant en un instant près de 90 % des bâtiments de la ville. Tous les bâtiments en bois dans un rayon de 2 km de l'hypocentre furent détruits ou subirent de très importants dommages.



Dôme de Genbaku, seul bâtiment ne s'étant pas effondré, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco

Crédits : Frédéric Mouchet

Sur les quelque 350 000 d'habitants d'Hiroshima en août 1945, environ 140 000 personnes avaient péri en décembre 2025, soit 40 % de la population.

D'autres sont décédés des suites de leurs blessures ou des radiations. Enfin, les survivants – les *Hibakusha* – ont subi tout au long de leur vie de nombreuses difficultés pour trouver un travail ou fonder une famille.

Accompagnée de M. Ishida Yoshifumi, directeur du musée mémorial pour la paix d'Hiroshima, et de Mme Sandrine Mouchet, Consule générale de Kyoto, la délégation a déposé une gerbe devant le cénotaphe, rendant hommage aux victimes d'Hiroshima.



La délégation a également rencontré Mme Yahata Teruko, âgée de 88 ans, l'une des 22 ambassadrices pour la paix de la ville

DEVOIR DE MÉMOIRE À L'AUBE DU 80^E ANNIVERSAIRE DU BOMBARDEMENT D'HIROSHIMA ET DE NAGASAKI ET RÉFLEXION SUR LA SOCIÉTÉ JAPONAISE DE DEMAIN

d'Hiroshima, qui habitait en 1945 à un peu plus de 2 kilomètres de l'hypocentre.

La délégation a écouté avec émotion le récit bouleversant des souvenirs d'une fillette de 8 ans, hantée par une très vive lumière bleue, une école transformée en hôpital de fortune, la distribution de petits paquets de papier « de la taille de sachets de bonbons » contenant les cendres de leurs proches aux familles endeuillées. Elle a également évoqué le décès brusque de camarades de classe quelques années plus tard.



Les deux aimants représentent respectivement l'hypocentre et là où se trouvait Mme YAHATA au moment de l'explosion de la bombe. Dans la zone gris foncé, la totalité des bâtiments ont été détruits.
Crédits : Frédéric Mouchet



En réponse, Patrick Kanner, président du groupe d'amitié a souhaité que « les témoignages des survivants des bombes atomiques puissent nous servir d'exemples à l'heure où la situation internationale se dégrade. Nous devons faire en sorte que ce qui est arrivé à Hiroshima ne se reproduise plus », a-t-il conclu.

B – La reconnaissance de la Nation à six soldats français enterrés à Hijiya

La délégation est également allée se recueillir au cimetière d'Hijiya, sur les hauteurs d'Hiroshima sur les tombes de sept soldats français. Blessés lors du siège de Pékin durant la guerre des Boxers, ils ont été évacués vers Hiroshima, où ils y sont décédés.



Tombe des soldats français au cimetière d'Hijima

IV. Le succès de l'exposition universelle d'Osaka et du Pavillon France

Du 13 avril au 13 octobre 2025, Osaka accueille l'exposition universelle autour de la thématique « concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain », 158 pays et 9 organisations internationales y participent.

La délégation a visité de nombreux pavillons (Allemagne, Arménie, États-Unis, Japon, Union européenne, Ukraine) et échangé avec les équipes sur place.

Elle a été particulièrement marquée par le pavillon ukrainien qui a choisi de mettre en avant la liberté de la presse, la liberté d'expression, la liberté de choisir, l'éducation et la culture, etc, principes non négociables - *Not for sale* - dans le contexte de l'invasion russe.

La délégation a salué par ailleurs la réussite du pavillon japonais, centré sur la thématique du recyclage et la fabrication de nouveaux matériaux.

DEVOIR DE MÉMOIRE À L'AUBE DU 80^E ANNIVERSAIRE DU BOMBARDEMENT D'HIROSHIMA ET DE NAGASAKI ET RÉFLEXION SUR LA SOCIÉTÉ JAPONAISE DE DEMAIN



Pavillon japonais de l'exposition universelle

Le Pavillon japonais avait notamment fait le choix de mettre en avant de nouvelles technologies permettant de créer des matériaux ou de l'hydrogène à partir de bactéries et de dioxyde de carbone. Il témoigne ainsi du savoir-faire et de l'engagement japonais pour trouver de **nouvelles sources d'énergie réduire la dépendance aux énergies fossiles**. La délégation a visité le Pavillon France conçu autour du thème de « l'hymne à l'amour » de soi, des autres, du savoir-faire et du Japon. Elle s'est entretenue avec M. Jacques Maire, commissaire général du Pavillon.



Visite du pavillon français en présence de M. Maire

Fin mai, le pavillon venait d'accueillir son millionième visiteur, faisant de celui-ci l'un des plus populaires **de l'exposition universelle**. Mi-juillet, ce sont plus de 2,5 millions de personnes, qui ont pu le découvrir – soit 26 000 à 27 000 personnes par jour.

Outre les partenaires « gold » qui sont partie prenante de l'exposition permanente (Axa, LVMH, Ninapharm, le comité interprofessionnel des vins d'Alsace), une vingtaine d'événements professionnels (conférences, journées thématiques), rassemblant plus de 160 entreprises françaises valorisent pendant toute la durée de l'exposition universelle **le savoir-faire français**. L'enjeu est important : il s'agit notamment de renforcer les relations économiques franco-japonaises. Comme l'a souligné M. Jacques Maire, si le Japon et la France partagent le même agenda multilatéral et la même éthique dans le monde des affaires, **les entreprises françaises pourraient être encore plus présentes au Japon**.

Comme tous les pavillons de l'exposition universelle, il s'agit de structures temporaires. Spécificité du pavillon français, son constructeur en est également le propriétaire. L'objectif est de l'inciter, dès la construction, à penser la **recyclabilité du pavillon** pour réduire les coûts de démolition.

Enfin, la délégation estime intéressant le choix fait à la suite de l'exposition universelle de Milan, de créer en 2018 une **structure institutionnelle dédiée**, la COFREX. Celle-ci permet de capitaliser sur les expériences des précédents Pavillons France, afin de ne plus devoir recréer, à chaque nouvelle exposition universelle, le processus, la logistique et tout l'écosystème nécessaires à la réussite de ce projet.

7

Composition de la délégation



M. Patrick KANNER

Président du groupe d'amitié
Sénateur du Nord
(Socialiste, écologiste et républicain)



M. Ludovic HAYE

Vice-Président du groupe d'amitié
Sénateur du Haut-Rhin
(Union centriste)



M. Hugues SAURY

Secrétaire du groupe d'amitié
Sénateur du Loiret
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_596.html